



Association STOP LINKY VAR ET PACA



COMPTEUR LINKY

Chers Concitoyens

Vous avez peut être reçu, et si ce n'est le cas, mieux vaud le vérifier sur votre compte EDF/fournisseur d'énergie, un avis selon lequel nous allons être équipés par les Compteurs LINKY. Ils vont s'attaquer à notre commune rue par rue, quartier par quartier. Si vous ne l'avez pas encore reçu, il vaut mieux nous fédérer en amont... après il sera trop tard. En effet, leurs méthodes sont très discutables....

Contrairement à ce que l'on peut vous dire, vous avez le droit de dire NON ! Aucune loi n'impose ce qui serait une vente forcée à vos dépends.

Ci-dessous le lien pour écouter le PDG d'ERDF : <https://www.youtube.com/watch?v=VXtPsC4ZKH0>

- La Cour des Comptes a épinglé ENEDIS/ERDF sur le fait qu'il n'y avait aucun avantage pour les consommateurs.
- La CNIL vient de les épingler pour non respect de la vie privée.
- **Il n'a aucune homologation en tant que dispositif de comptage**, il n'y a aucune loi qui le rende obligatoire
- **Il n'est pas conforme à la norme NF C 15-100 et NF C 14-100**
- ENEDIS S.A. et les installateurs sont en infraction avec plus de 17 lois dans tous les domaines du droit

En connaissez vous les risques ?

Les risques encourus par l'installation de ces compteurs sont tels, qu'ils sont en train d'être remplacés et interdits au CANADA ET AUX USA, d'où ils viennent, et où les assurances gagnent procès après procès. **L'Allemagne, la Belgique, le Portugal, l'Autriche, la Grèce** et bien d'autres pays l'ont interdit, ou sont en train de suspendre le déploiement chez les particuliers.

A ce jour ENEDIS S.A., refuse de garantir notre sécurité :

- Risques d'incendie : de nombreux incidents (+ de 300 à ce jour) ont été reportés par les réseaux, quoiqu'étouffés par les responsables qui ont tendance à rejeter la faute sur les installateurs et les installations des usagers
- Risques de surenchères des factures : la base de calcul n'est pas la même, factures décuplées sans raison apparentes, avec augmentation parfois exponentielle – A ce jour, la moyenne d'augmentation des factures est de 168 % - ils peuvent changer les tarifs toutes les 30 minutes en fonction des pics de consommation
- Risques de piratage (wifi) : ils ne sont pas inviolables, loin de là... Des hackers allemands l'ont prouvé
- Attente à la vie privée, communication de données personnelles (PDG d'ERDF reconnaît la connexion à BIG DATA) : ils peuvent tout savoir de votre vie privée, plus d'intimité – Revente de vos données privées aux assurances, fisc, sociétés commerciales, etc...
- Risques de détérioration ou destruction des matériels électriques, électroniques comme souvent reporté, sachant que les assurances ne dédommagent pas ce genre d'incidents.
- Risques de santé : toxicité, ondes électromagnétiques, radio fréquence élevée (non testés) du compteur lui-même, mais aussi des bornes relais implantées par quartier
- Le Linky n'est pas assuré : aucune assurance n'assure un dispositif émetteur d'ondes électromagnétiques pour des risques sanitaires et matériels

Des communes entières refusent cette implantation (923 à ce jour, soit 2 communes par jour qui refusent)

Pour informations, contactez le collectif le plus proche de chez vous en vous connectant sur <https://www.facebook.com/groups/collectifstoplinky83136/>

- **Mail** : stoplinky83136provenceverte@gmail.com (En objet : Demande d'Informations)
- **Tel** : 06 44 78 03 03 (soir et we uniquement)